

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 11 AOÛT 2025 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE DANIEL ENRIGHT, CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 6 ET MAIRE SUPPLÉANT.**

Sont présents:

Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1  
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4  
Monsieur Sean Boersen, conseiller au siège numéro 5

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Absence :

Monsieur James Johnston, maire

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le maire suppléant, Daniel Enright, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le maire suppléant, la séance est déclarée par la conseillère Lois Miller régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

**ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 août 2025 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

**Ouverture**

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal
3. Période des questions

**Urbanisme/Inspection**

4. Avis de motion et présentation du règlement afin d'introduire des dispositions concernant les dômes utilisés à des fins industrielles et de permettre plus d'un bâtiment principal utilisé à des fins industrielles par terrain
5. Adoption du premier projet de règlement numéro 2025-01 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements
6. Avis de motion et présentation du règlement afin d'autoriser les pieux vissés comme fondations d'un bâtiment principal sous conditions
7. Adoption du projet de règlement numéro 2025-02 visant à modifier le règlement de construction numéro 2008-03
8. Demande de consentement – Hydro-Québec – remplacement de fusibles et remplacement de poteaux
9. Demande de consentement – Hydro-Québec – ajout de coupe-circuit
10. CPTAQ - dossiers du mois (0943-22-6217, 0644-98-3489, 1349-21-1396)

**Administration**

11. Correspondances
12. Lettre de félicitations au Camping Melbourne Estrie
13. Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 – courriel
14. Offre de service - Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L - Mandat général 2026
15. Offre de service – Carange Solutions – Licence pour MUNIA - une plateforme d'intelligence artificielle développée pour le secteur municipal

16. Congrès de la FQM
17. Demande d'autorisation – Marché Champêtre de Melbourne – Œuvre d'art au marché
18. Demande d'appui – Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François – pour une demande de financement dans le cadre du programme QADA (Québec ami des aînés)
19. Demande d'appui - Cercle de Fermières Richmond – demande de subvention dans le cadre du programme Nouveau Horizons pour les aînés
20. Dons & publicités (Action Saint-François, The Record, Actualités l'Étincelle)

#### **Voirie**

21. Lettre du Ministre des Transports et de la Mobilité durable – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale - volet PPA-CE
22. Résolution acceptant la demande de paiement no. 1 pour les travaux de réfection et du pavage sur le chemin Burrill
23. Résolution acceptant la demande de paiement no. 2 pour les travaux de réfection d'un ponceau sur le chemin Valley

#### **Factures**

24. Factures

#### **Varia**

#### **Levée de l'assemblée**

-----

**Ordre du jour** : 2025-08-11, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire suppléant;

Il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

**Procès-verbal** : 2025-08-11, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 7 juillet 2025;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, d'adopter le procès-verbal du 7 juillet 2025.

**Période de questions** : 2025-08-11, 3 Madame Robin Chabot et Monsieur Charles Auclair du 90 chemin Lay étaient présents pour faire part au conseil de leurs préoccupations concernant l'impact du projet immobilier prévu dans la Ville de Richmond, à la limite du territoire du Canton de Melbourne, sur le chemin Thomas. Ils souhaitent savoir quelles mesures concrètes le Canton de Melbourne pourrait mettre en place pour atténuer les effets et protéger ses résidents.

Le conseil est conscient des effets qu'un projet de ce type peut avoir pour les résidents et sur les chemins municipaux environnants, notamment en matière de circulation, de sécurité et de fluidité, toutefois il attendra d'avoir des informations plus concrètes sur le projet avant d'entreprendre des démarches.

**Avis de motion et présentation du règlement pour introduire des dispositions concernant les dômes utilisés à des fins industrielles et de permettre plus d'un bâtiment principal utilisé à des fins industrielles par terrain** : 2025-08-11, 4 Madame la conseillère Audrey Morneau donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2025-01 modifiant le règlement de zonage 2008-02 et ses amendements dans le but :

- De permettre les constructions en forme de dômes dans la zone C1d-1;
- De permettre plus d'un bâtiment principal utilisé à des fins industrielles par terrain.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement numéro 2025-01 modifiant le règlement de zonage 2008-02 et ses amendements afin d'introduire des dispositions concernant les dômes utilisés à des fins industrielles et de permettre plus d'un bâtiment principal utilisé à des fins industrielles par terrain est déposé.

Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

Une copie de ce règlement ayant été remise à tous les membres du conseil, une dispense de lecture du règlement est donnée.

**Adoption du PREMIER projet de règlement numéro 2025-01 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements** : 2025-08-11, 5 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**Attendu que** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu unanimement :

- d'adopter par la présente le PREMIER projet de règlement numéro 2025-01 conformément à l'article 124 de la Loi;
- de fixer au 2 septembre 2025, à 19 h, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le PREMIER projet de règlement.

**Avis de motion et présentation du règlement afin d'autoriser les pieux vissés comme fondations d'un bâtiment principal sous conditions** : 2025-08-11, 6 Monsieur le conseiller Sean Boersen donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2025-02 modifiant le règlement de construction 2008-03 dans le but :

- D'autoriser les pieux vissés comme fondations d'un bâtiment principal sous conditions.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement numéro 2025-02 modifiant le règlement de construction 2008-03 afin d'autoriser les pieux vissés comme fondations d'un bâtiment principal sous conditions est déposé.

Une copie de ce projet de règlement est jointe en annexe au présent avis.

Une copie de ce règlement ayant été remise à tous les membres du conseil une dispense de lecture du règlement est donnée.

**Adoption du projet de règlement 2025-02 visant à modifier le règlement de construction 2008-03 de la municipalité** : 2025-08-11, 7 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne applique sur son territoire un règlement de construction et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

**Attendu que** pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu unanimement :

- d'adopter par la présente le projet de règlement numéro 2025-02 conformément à l'article 124 de la Loi;
- de fixer au 2 septembre 2025, à 19 h 15, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le projet de règlement.

**Demande de consentement – Hydro-Québec – remplacement de fusibles et de poteaux** : 2025-08-11, 8 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de consentement pour le remplacement de fusibles et de poteaux pour les besoins d'Hydro-Québec (projet # DPM002996), et ce, selon les documents déposés par WSP le 21 juillet 2025.

**Demande de consentement – Hydro-Québec – remplacement de coupe-circuit** : 2025-08-11, 9 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité d'accepter la demande de consentement pour le remplacement de coupe-circuits pour les besoins d'Hydro-Québec (projet # DPM-002994), et ce, selon les documents déposés par CIMA le 18 juillet 2025.

**CPTAQ – dossiers du mois** : 2025-08-11 La correspondance relative aux dossiers du mois (0943-22-6217, 0644-98-3489, 1349-21-1396) a été déposée et expliquée par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Correspondances** : 2025-08-11 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 8 juillet au 11 août 2025, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

**Lettre de félicitations à Camping Melbourne Estrie** : 2025-08-11, 10 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité de transmettre les félicitations au Camping Melbourne Estrie pour l'obtention de la certification de tourisme durable « GreenStep » niveau 4, une reconnaissance de son engagement fort envers la durabilité, la communauté et le tourisme axé sur la nature.

**Courriel d'acceptation - programmation TECQ 2024-2028** : 2025-08-11 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil que la programmation des travaux no. 2 présentée par la Municipalité le 5 juin 2025 a été acceptée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 9 juillet 2025.

**Mandat général 2026 -Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L.** : 2025-08-11, 11 **Attendu que** le cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité du Canton de Melbourne une offre de services professionnels pour l'année 2026;

**Attendu que** cette offre répond aux besoins de la Municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Joli-Coeur S.E.N.C.R.L. pour l'année 2026.

**Offre de service – Carange Solutions** : 2025-08-11, 12 **Considérant que** Carange Solutions a développé une plateforme « Munia » d'intelligence artificielle générative spécifiquement pour les besoins du secteur municipal;

**Considérant que** la plateforme « Munia » automatise les tâches administratives répétitives (rédaction, analyse réglementaire, appels d'offres, procès-verbal) à l'aide d'assistants intelligents spécialisés;

**Considérant que** la plateforme « Munia » sera un outil indispensable pour la direction générale;

**Pour ces motifs**, il est proposé par la conseillère Lois Miller appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise une dépense d'un montant de 780 \$ (avant taxes) pour une licence « Munia » AI pour un (1) an de Carange Solutions.

**Congrès de la FQM** : 2025-08-11 Le conseil ne donne pas de suite à ce point.

**Demande d'autorisation – Marché Champêtre de Melbourne – Œuvre d'art au marché** : 2025-08-11, 13 **Attendu que** le Marché Champêtre de Melbourne a besoin de l'approbation du conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne pour un projet de fresque murale, fait en collaboration avec une artiste locale, pour être affiché sur la façade du bâtiment du marché;

Sur proposition de la conseillère Audrey Morneau, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le projet de fresque murale du Marché Champêtre de Melbourne et d'autoriser l'installation de la murale sur la façade du bâtiment du marché.

**Demande d'appui – Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François – pour une demande de financement dans le cadre du programme QADA (Québec ami des aînés)** : 2025-08-11, 14 **Attendu que** la Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François a besoin de l'appui de la Municipalité du Canton de Melbourne pour une demande de financement dans le cadre du programme « Québec ami des aînés »;

**Attendu que** le projet consiste à organiser des ateliers où des personnes aînées transmettront leur savoir-faire; que ces ateliers mettront en valeur l'expertise et la mémoire vivante des aînés, favorisera les échanges entre les générations, préservera des savoir-faire traditionnels locaux et renforcera le tissu communautaire locale;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet d'ateliers de la Table de concertation pour les aînés du Val-Saint-François pour une demande de financement dans le cadre du programme « Québec ami des aînés ».

**Demande d'appui – Cercle de Fermières Richmond – pour une demande de subvention dans le cadre du programme Nouveau Horizons pour les aînés** : 2025-08-11, 15 **Attendu que** le Cercle de Fermières Richmond a besoin de l'appui de la Municipalité du Canton de Melbourne pour une demande de subvention dans le cadre du programme Nouveau Horizons pour les aînés;

**Attendu que** le projet consiste à recouvrir le plancher, à rajeunir le local et le rendre plus accessible;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Miller et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet de réaménagement du local du Cercle de Fermières Richmond pour une demande de subvention dans le cadre du programme Nouveau Horizons pour les aînés.

**Dons et publicités** : 2025-08-11, 16 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu par les conseillers d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

L'Étincelle (Expo Richmond)	207 \$ (plus taxes)
The Record (Expo Richmond)	159 \$ (plus taxes)

**Lettre du Ministre des Transports – aide financière – Programme d'aide à la voirie locale – volet PPA-ES** : 2025-08-11 La directrice générale informe les membres du conseil que la Municipalité du Canton de Melbourne a reçu une lettre du Ministre des Transports accordant une aide financière à la municipalité dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet – Projets particuliers d'amélioration – Circonscription électorale de Richmond. En effet, la Municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 30 000 \$, pour des travaux d'amélioration sur le chemin Bellevue.

**Résolution acceptant la demande de paiement no. 1 pour les travaux de réfection et du pavage sur le chemin Burrill** : 2025-08-11, 17 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de réfection et du pavage sur le chemin Burrill;

**Considérant que** la Municipalité a accordé le contrat du projet de réfection et du pavage sur le chemin Burrill à l'entreprise *Pavage Drummond Inc.*;

**Considérant que** la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 1 pour les travaux exécutés en date du 18 juillet 2025;

**Considérant** la recommandation de la *Fédération québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*;

**Pour ces motifs**, il est proposé par le conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité d'accepter le décompte progressif no. 1, selon la recommandation de la *Fédération québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*, au montant de 152 313,50 \$ (incluant les taxes et la retenue de 5%) de Pavage Drummond Inc. suite à l'exécution des travaux de réfection et du pavage sur le chemin Burrill; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

**Résolution acceptant la demande de paiement no. 2 pour les travaux de réfection d'un ponceau sur le chemin Valley** : 2025-08-11, 18 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de réfection d'un ponceau sur le chemin Valley;

**Considérant que** la Municipalité a accordé le contrat du projet de réfection d'un ponceau sur le chemin Valley à l'entreprise *Excavation KVN.*;

**Considérant que** la Municipalité a reçu le décompte progressif no. 2 pour les travaux exécutés en date du 18 juillet 2025;

**Considérant** la recommandation de la *Fédération québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*;

**Pour ces motifs**, il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Sean Boersen, et résolu à l'unanimité d'accepter le décompte progressif no. 2, selon la recommandation de la *Fédération québécoise des municipalités – Ingénierie et infrastructures*, au montant de 2 593,40 \$ d'Excavation KVN suite à l'exécution de travaux de réfection d'un ponceau sur le chemin Valley; que ce montant correspond à la remise de la totalité de la retenue contractuelle; que le Conseil autorise le paiement de cette facture.

**Factures** : 2025-08-11, 19 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 259 895,86 \$) et des chèques émis (montant : 20 539,01 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptés et/ou payés.

**Varia** : 2025-08-11 Aucun sujet à discuter.

**Levée de la séance** : 2025-08-11, 20 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par la conseillère Lois Miller que la séance soit levée à 20 h 30. La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 2 septembre 2025.

\_\_\_\_\_  
Daniel Enright  
Maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Cindy Jones  
Directrice générale et greffière-trésorière

### **APPROBATION DES RÉOLUTIONS**

Je, Daniel Enright, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 12<sup>e</sup> jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-cinq.

\_\_\_\_\_  
Daniel Enright  
Maire suppléant